

Événement Mobilité ZIPLO – ZIMEYSA du 19 Novembre 2015 au Forum Meyrin

Partie Atelier :

9h : Accueil par Sandra Brazzini, directrice adjointe ZI ProMobilité

9h15 : Atelier de réflexion : quels éléments sont essentiels pour réussir son plan de mobilité ?

- Explication du principe de l'atelier
- Constitution des groupes de travail et discussion / réflexion
- Restitution de chaque groupe, discussions, synthèse

10h : Les bonnes pratiques de la gestion de la mobilité en entreprise

- Présentation par Giorgio Giovannini, directeur Mobilité
- Questions

10h20 : Pause-café

10h35 : Témoignages d'entreprises

- Présentation du plan de mobilité de Philip Morris International, M. Cedric Pasche, supervisor GS transportation et M. Fabien Schwarz
- Présentation du plan de mobilité de Nestlé Suisse
Mme Flavia Pinto, Communication Coordinator & FSM Assistant
- Présentation du plan de mobilité de GSK
Mme Fanny Dougoud, Communications Manager Nyon Site
- Questions – discussion

11h20 : Conclusion de ces rencontres de la mobilité

Partie officielle :

11h45 : Accueil des participants par Giorgio Giovannini, directeur Mobilité

12h : Discours officiels :

- M. Pierre-Alain Tschudi, Maire de la Ville de Meyrin
- M. Thierry Durand, Conseiller administratif de la commune de Plan-les-Ouates
- M. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat en charge du DETA, Etat de Genève

12h15 : Présentation par Sandra Brazzini, directrice adjointe ZI ProMobilité :

- Bref historique des 2 plans de mobilité de zone et chiffres clés
- Rappel de l'objectif de cet événement
- Nouvelle charte d'engagement pour une mobilité durable

12h30 : Cocktail dinatoire

Compte rendu - atelier de réflexion :

Les éléments cités par les participants présents comme essentiels pour une bonne gestion de la mobilité en interne, par catégorie de mesures, furent :

- **Mesures incitatives :**

Inciter au covoiturage et promouvoir les navettes

Subventionner les transports publics

Disposer en interne comme ne externe des infrastructures et du matériel adéquats pour promouvoir la mobilité alternative. Proposer des bornes électriques pour les vélos et les voitures.

Promouvoir les systèmes de location de vélos, de vélos en libre-service ou proposer des vélos d'entreprises pour les déplacements dans la journée ou les déplacements domicile-travail.

- **Gestion du stationnement :**

Privilégier l'attribution de places de parking pour : le covoiturage, les voitures électriques, les collaborateurs avec déplacements professionnels, selon leur accessibilité en transports publics.

Il faut un règlement de gestion précis et équitable

Système de partage des places de parking (prévenir en cas d'absence pour réattribution des places, par exemple).

Mettre en place un système de parking occasionnel avec, par exemple, un remboursement du prix de la place à la journée quand la personne libère sa place

- **Communication / sensibilisation :**

Organiser un welcome day, avoir une page dédiée sur l'intranet de l'entreprise, créer des événements autour de la mobilité, réaliser des animations autour du vélo et des véhicules électriques...

Avoir une communication en face à face pour pouvoir gérer l'émotionnel lié à la suppression de la place de parking ou la suppression de la gratuité de la place.

- **Gestion et suivi de projet :**

Il est nécessaire d'avoir un engagement des employés et de la direction, voire de créer un comité dédié.

La collaboration avec les autorités sur la mobilité doit être renforcée. Un dialogue sur l'évolution des transports publics doit être établi.

Récapitulatif des bonnes pratiques de gestion de la mobilité :

Pour plus de précisions, voir la présentation jointe.

1. Considérer tous les modes/modalités de déplacement sur un pied d'égalité

Dans ce cadre, il faut reconsidérer le cout d'une place de parking pour l'entreprise et traiter tous les collaborateurs de la même façon, quel que soit leur mode de transport. Afin de ne pas entrer dans des considérations subjectives, l'idéal est d'octroyer la même chose à tous les collaborateurs.

2. Gestion du stationnement

Il faut gérer le stationnement en établissant un règlement clair et précis et notamment en définissant des critères d'attribution pour les places de parking (critères d'accessibilité, critères professionnels, critères personnels ou spécifiques à l'entreprise). Proposer un parking occasionnel pour toute personne venant autrement qu'en voiture individuelle facilite le report modal sur les alternatives.

3. Adopter une gestion dynamique de la mobilité

L'entreprise doit prendre en compte le renouvellement du personnel et ses changements de vie. Cette dynamique incite les collaborateurs à s'interroger périodiquement sur leur mobilité et le choix de leur mode de transport.

4. Proposer une communication active et continue

Le changement d'habitude en matière de mobilité prend du temps et dans ce contexte, il est nécessaire de communiquer clairement et précisément de façon régulière afin de préparer (voire anticiper) et accompagner les changements de comportements et le report modal.

5. Proposer un plan d'action complet et cohérent

Proposer un plan d'action complet qui permette de faire changer efficacement les habitudes de mobilité en le nourrissant de mesures cohérente et soutenues par des acteurs clés de l'entreprise.